



Arrondissement de BLOIS

A la réunion du 9 avril dernier, sous la présidence de Monsieur Daniel TROUVE, Maire,
le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes

CAMPING**1) Compte de gestion 2009**

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2009 dressé par le receveur.

2) Compte Administratif 2009

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, le conseil procède à l'approbation du compte administratif 2009.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Recettes	382 092.99	
- Dépenses	350 754.99	
	Excédent de fonctionnement :	31 338.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Recettes	136 839.28	
- Dépenses	57 864.75	
	Excédent d'investissement :	78 974.53

3) Vente de mobil-homes

Monsieur le Maire présente 2 offres d'achat d'anciens mobil-homes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal cède :

- n° 327 pour 1500
- n° 331 pour 1300

4) Affectation du résultat d'exploitation 2009

Après avoir constaté que le Compte Administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de 31 338,00
- un excédent d'investissement de 78 974.53
- un solde positif des restes à réaliser 15 000.00

Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit : compte 002 : 31 338.00

5) Vote du Budget Primitif 2010

Après en avoir délibéré le conseil municipal procède au vote du budget primitif 2010.

A l'unanimité des membres

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Recettes	403 380.00
- Dépenses	403 380.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Recettes	182 492.00
- Dépenses	92 702.00

Le Budget du camping est voté en suréquilibre.

COMMUNE**1) Compte de gestion 2009**

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2009 dressé par le receveur.

2) Compte Administratif 2009

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, le conseil procède à l'approbation du compte administratif 2009.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Recettes	1 298 594.31	
- Dépenses	1 097 925.85	
	Excédent de fonctionnement :	200 668.46

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Recettes	738 641.37	
- Dépenses	858 431.66	
	Déficit d'investissement :	119 790.29

3) Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire propose de fixer le taux des 3 taxes locales. Il rappelle également qu'au vu des investissements inscrits au budget, il y a lieu de majorer les taux des taxes locales.

Après en avoir délibéré, le conseil vote par 13 voix pour et 1 abstention.

- taxe d'habitation 14.61 %
- taxe foncier bâti 25.75 %
- taxe foncier non bâti 50.08 %

Pour un produit fiscal attendu de 369 945 €.

4) Affectation du résultat d'exploitation 2009

Après avoir constaté que le Compte Administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de	200 668.46
- un déficit d'investissement de	119 790.29
- un solde négatif des restes à réaliser	2 111.00

Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

compte 002	: 78 767.17
compte 1068	: 121 901.29

5) Vote du Budget Primitif 2010

Après en avoir délibéré le conseil municipal procède au vote du budget primitif 2010.

A l'unanimité des membres

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Recettes	1 307 055.00
- Dépenses	1 307 055.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Recettes	596 907.00
- Dépenses	596 907.00

6) Travaux système de filtration des eaux de la piscine

Monsieur le Maire rappelle que la commune a procédé à la consultation d'entreprises pour effectuer les travaux de mise aux normes du système de filtration de la piscine.

Il présente le PV de la commission d'appel d'offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec les entreprises suivantes :

- Lot n°1	Maçonnerie	ROBIN FROT	12 621.22 ht
- Lot n°2	Traitement des eaux	IMATEC	62 440.00 ht
		TOTAL	75 061.22 ht